

1. Tables d'imposition 2020

Fédéral + Québec avec crédits pour montants personnels de base et crédits pour dividendes

Revenus (\$)	Revenu régulier	Dividende déterminé	Dividende régulier	Gain en capital
De 0 à 13 229	0,000 %	0,000 %	0,000 %	0,000 %
De 13 229 à 15 532	12,525 %	0,000 %	5,733 %	6,263 %
De 15 532 à 44 545	27,525 %	4,554 %	17,497 %	13,763 %
De 44 545 à 48 535	32,525 %	11,454 %	23,247 %	16,263 %
De 48 535 à 89 080	37,118 %	17,769 %	28,528 %	18,559 %
De 89 080 à 97 069	41,118 %	23,289 %	33,128 %	20,559 %
De 97 069 à 108 390	45,710 %	29,626 %	38,410 %	22,855 %
De 108 390 à 150 473	47,460 %	32,041 %	40,422 %	23,730 %
De 150 473 à 214 368	50,147 %	35,750 %	43,513 %	25,074 %
Plus de 214 368	53,305 %	40,108 %	47,144 %	26,653 %

2. Taux d'imposition des sociétés par actions

Taux admissible à la déduction pour petite entreprise (DPE) (« petit taux ») fédéral	9 %
Taux admissible à la déduction pour petite entreprise (« petit taux ») Québec	5 %
Taux général fédéral	15 %
Taux général Québec	11,5 %
Taux de la fraction remboursable de l'impôt de la partie I	30,67 %
Impôt de la partie I sur les revenus de placement	8 %
Impôt de la Partie IV remboursable et taux de remboursement	38 1/3 %
Plafond de DPE (réduit de 5 \$ pour chaque dollar de revenu de placement > 50 000 \$)	500 000 \$

3. Taux combinés maximaux actionnaire + société

Source	Versement	
	Dividende déterminé	Dividende ordinaire
Revenu d'entreprise (DPE fédéral et Québec)	48,49 %	54,54 %
Revenu d'entreprise (DPE fédéral seulement)	52,39 %	57,98 %
Revenu d'entreprise (aucune DPE)	55,98 %	61,15 %
Revenu de biens canadiens (1/2 pour gain en capital)	51,79 %	57,45 %
Revenu étranger (à 15 % d'impôt étranger)	58,91 %	63,74 %
Revenu étranger (à 25 % d'impôt étranger)	63,66 %	67,93 %

4. Tarifs

Régime	Taux employé (%)	Taux employeur (%)	Taux travailleur autonome (%)	Maximum (\$)
Assurance-emploi (au Québec)	1,20	1,68	S.O.	54 200
Régime de rentes du Québec (RRQ)	5,70	5,70	11,4	58 700
Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	0,494	0,692	0,878	78 500
CNESST : volet normes du travail	S.O.	0,07	S.O.	78 500
Fonds des services de santé (FSS)		De 1,65 à 4,26		≤ 1M à ≥ 6 M

5. Prestations maximales pour soutien aux enfants

Allocation canadienne pour enfants (moins de 6 ans)	6 765 \$
Allocation canadienne pour enfants (entre 6 et 18 ans)	5 708 \$
Allocation famille (chaque enfant)	2 515 \$

6. Seuils d'imposition nulle (avec crédit de base)

	Fédéral	Québec
Revenus réguliers	13 229 \$	15 532 \$
Dividendes déterminés	61 536 \$	39 786 \$
Dividendes ordinaires	28 904 \$	19 804 \$
Gain en capital exonéré pour actions admissibles de petite entreprise (AAPE)	883 384 \$	883 384 \$
Gain en capital exonéré (matériel agricole et de pêche)	1 M \$	1 M \$

7. Plafonds de cotisation à différents régimes

Cotisation maximale dans un régime de retraite à cotisation déterminée (18 %)	27 830 \$
Cotisation maximale dans un régime de participation différée aux bénéfices (18 %)	13 915 \$
Maximum déductible au titre d'un REER (18 % du revenu gagné l'année précédente)	27 230 \$
Cotisation CELI maximale	6 000 \$